

1. Description du cours

**Ce cours s'adresse aux étudiants dont la langue maternelle n'est pas le français.*

Consolidation des connaissances grammaticales et lexicales. Études des règles relatives à l'orthographe. Rédaction de textes argumentatifs d'environ 400 mots.

2. Objectifs

-Analyser les techniques du résumé, la structure des textes argumentatifs et les procédés stylistiques usuels ; faire un court résumé ; rédiger un texte argumentatif ; utiliser des techniques de relecture et d'autocorrection, des aspects stylistiques, grammaticaux et lexicaux appropriés ainsi que des outils de référence variés selon le type de texte à rédiger ; adapter le registre et le niveau de langue au destinataire.

3. Contenu

Contenu stylistique

-Repérage de l'essentiel dans un texte ; analyse de résumés et de textes argumentatifs ; planification, rédaction de résumés et de textes argumentatifs ; relecture, révision et réécriture ; emploi de connecteurs variés selon le type de textes et des référents anaphoriques appropriés ; production de phrases variées et bien agencées ; respect des règles de cohésion et de cohérence.

Contenu grammatical

-Analyse de la phrase (fonctions des constituants, types de phrases) ; phrase simple et la phrase complexe ; nom (le genre et le pluriel des noms) ; qualification du nom (adjectif : fonctions-formes et accord-place) ; articles définis et indéfinis ; adjectifs et les pronoms indéfinis (tout-même-quelque-tel, etc.) ; pronoms relatifs qui, que, dont, où, lequel, la mise en relief (ce qui..., c'est..., etc.) ; homophones ; conjugaison des verbes (modes et temps) ; accord du participe passé (renforcement) ; concordance des temps (approfondissement) ; problèmes de syntaxe (prépositions, négation, etc.) ; verbes transitifs et intransitifs ; place de l'adjectif qualificatif et changement de sens ; formation et emploi de l'adverbe ; conjonctions de subordination (opposition et concession, intention et comparaison, etc.)

4. Évaluation des apprentissages

Calendrier des évaluations

Semaine 1	1 ^{re} rédaction* (0 %)
Semaine 4	Remise de la 1 ^{re} autocorrection (5 %)
Semaine 7	2 ^e rédaction (25 %)
Semaine 9	1 ^{er} examen (15 %)
Semaine 11	Remise de la 2 ^e autocorrection (5 %)
Semaine 14	3 ^e rédaction (35 %)
Semaine 15	2 ^e examen (15 %)

Les rédactions seront remises en deux étapes :

- Première étape : version manuscrite à double interligne (en classe).
- Correction par le professeur selon un code de correction.
- Deuxième étape : autocorrection (à la maison).

* © Ce plan de cours peut être reproduit à la condition que la source (École de langues, Université Laval) soit dûment indiquée.

- Remise de l'autocorrection accompagnée du texte original.

Pour réussir ce cours, l'étudiant devra avoir obtenu une note globale de 60 % à la fois en rédaction et en grammaire, c'est-à-dire au moins 36/60 pour les deux rédactions notées et au moins 18/30 pour les deux examens de grammaire.

Ce cours se donne en formule présentielle. La présence aux cours est nécessaire et optimise les chances de réussite.

Plagiat

En conformité avec les articles 28 et 29 du *Règlement disciplinaire* de l'Université Laval, l'École de langues ne tolère aucune forme de copie ou d'emprunt d'une œuvre ou d'autrui. L'utilisation totale ou partielle d'un texte en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence sera immédiatement signalée aux autorités concernées et l'étudiant aura la note 0%.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au 418 656-2880, le plus tôt possible. Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/. Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

<https://www.aide.ulaval.ca/wp-content/uploads/2015/09/procedure-accomodations-scolaires-aux-examens.pdf>